

# Gendarmerie nationale burkinabè

**Année de création :** 1960

**Ministère de rattachement :** ministère de la défense nationale et des anciens combattants

**Statut du dirigeant :** militaire

**Adresse du siège ou de l'état-major central :**

État-major de la Gendarmerie Nationale 01 BP : 361 - OUAGADOUGOU

**Site web :** <https://gendarmerienationale.bf>



## Histoire de l'Institution

La Gendarmerie nationale burkinabè est l'héritière de la Gendarmerie nationale française dont le premier poste est implanté à Ouagadougou le 2 juin 1939. Dans le cadre de la colonie de la Haute Volta, la gendarmerie française est organisée en sections par le décret n°49-1365 du 23 août 1949, puis en compagnies par le décret n°51-1455 du 18 décembre 1951 et en groupes par la décision interministérielle du 27 novembre 1957.

La Gendarmerie nationale burkinabè est créée en 1960, au moment de l'accession à l'indépendance de la République de Haute Volta. Elle dépend de l'armée nationale burkinabè créée par la loi 74-60/AN du 3 août 1960. En 1967, l'arrêté du 6 avril fixe les règles d'emploi de la Gendarmerie nationale.

Le décret n° 77-358/PRES/DN-AC du 20 septembre 1977 prévoit la création d'une école nationale de gendarmerie. Le corps subit des mutations intimement liées à l'histoire de son pays et en particulier lors de la période révolutionnaire de 1983 à 1987. La République de Haute Volta devient le 4 août 1984 le Burkina Faso (patrie des hommes intègres).

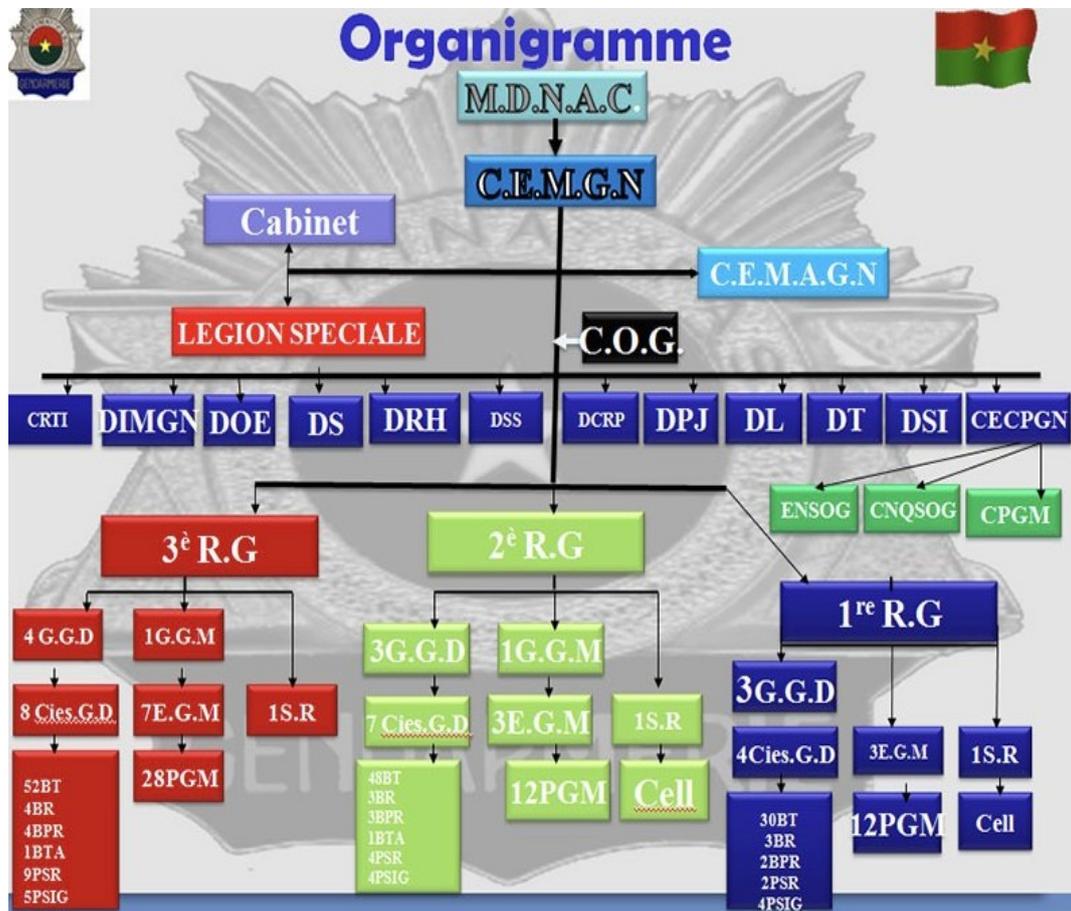
En 1985, une importante restructuration intervient avec la création de 6 groupements de gendarmerie (Dori, Ouahigouya, Dédougou, Bobo, Ouaga, Fada). En 1994, il est décidé la création de 3 régions de gendarmerie (Kaya, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou).

La Gendarmerie nationale burkinabè est réorganisée par le décret n° 95-102/PRES/PM/DEF du 7 mars 1995. En 2007, le recrutement se féminise. En décembre 2013, le colonel-major de la gendarmerie, Yipéné Djibril Bassolé, devient le premier général de brigade du corps.



## Organisation

La gendarmerie burkinabè fait partie intégrante des forces armées et dépend du ministère de la Défense nationale et des Anciens combattants.



## Formations spécialisées

La gendarmerie possède un escadron d'honneur et de sécurité qui pourrait s'apparenter à la Garde républicaine (escadron motocycliste/peloton de cavalerie...) au profit de la Présidence. Il est aussi présent dans toutes les institutions *via* des personnels détachés.

La toute nouvelle Légion spéciale, créée en 2022, et commandé par le lieutenant-Colonel Evrad Somda, intègre notamment l'Unité Spéciale d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (U.S.I.G.N.) dont il est le Commandant à cette même époque, ainsi que l'unité de Sécurité auprès de la Présidence, et les Groupes d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention (GARSI).

À partir de 2019, les Groupes d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention au Sahel (GARSI-SAHEL), créé par un projet financé par l'Union européenne pour les pays du G5 (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina-Faso et Tchad) ainsi que pour le Sénégal, permet la mise en œuvre opérationnelle de quatre GARSI-SAHEL au Burkina-Faso pour la lutte contre le terrorisme dans le nord à Toéni et Barani, ainsi que dans le sud-ouest, à Iolonioro et Mangodara. Ces quatre unités spécialisées, composées de 480 officiers et sous-officiers de la Gendarmerie burkinabè et intégrée à la Légion Spéciale en 2022,

seront opérationnelles à partir de janvier 2022 et vont avoir des résultats très positifs (+ de 400 terroristes présumés interpellés et le retour de certaines populations déplacées dans le Nord vers leurs villages désertés suite aux attaques terroristes.



## Missions

Les missions sont identiques à celles de la gendarmerie française sur l'ensemble du spectre. On retrouve les trois grandes missions de police administrative, de police judiciaire et de police militaire.

## Ressources humaines

La Gendarmerie nationale burkinabè compte 8 500 hommes et femmes.

Les officiers sont formés à l'académie militaire de Pô (Burkina Faso) ou dans les écoles d'officiers de gendarmerie à l'étranger. Les sous-officiers suivent une formation à l'école nationale de sous-officiers de gendarmerie à Bobo Dioulasso. La scolarité dure 2 ans. Les gendarmes peuvent ensuite préparer l'OPJ et le stage de qualification pour les gradés supérieurs. Il n'y pas de diplômes spécifiques exigés pour la gendarmerie mobile. Le personnel, masculin ou féminin, peut indépendamment servir dans la gendarmerie mobile et la gendarmerie départementale tout au long de la carrière.

## Organismes de formation

- L'école nationale de sous-officiers de gendarmerie (ENSOG) à Bobo-Dioulasso.
- Pas d'école d'officiers de la gendarmerie burkinabè. Depuis 1946, l'EONG a formé 90 officiers burkinabés.

## Capacités particulières :

**Armement :** PA (GK ou SIG) - Fusil Kalachnikov.

## Liens avec la gendarmerie française

### Missions extérieures

Indépendamment d'achat de matériels, des missions de courtes durées sont

régulièrement initiées par thématique au regard des besoins et des formations sont suivies tant en France qu'à l'ENSOG qui a une vocation régionale.

La Gendarmerie nationale burkinabè participe aux opérations extérieures au Darfour, en Guinée-Bissau, en Haïti et depuis 2014 au Mali au sein du détachement des forces armées nationales.

### **Officiers de liaison**

Une convention triennale signée avec la France se traduit par la présence de deux coopérants français permanents, l'un coordinateur de l'ensemble des projets gendarmerie près le chef d'état-major à Ouagadougou, le second à Bobo Dioulasso près le commandant des écoles comme conseiller à la formation et expert en maintien de l'ordre.

